



INSERTION PAR L'EMPLOI

DES PARCOURS SUR MESURE

©phumeec AdobeStock



**L'Auditorium Jean-Moulin
rouvre ses portes**

**Vos sorties
de l'automne**

Sommaire



Ventoux

5

Au sommet,
la métamorphose
a commencé



Insertion

10

Un accompagnement
sur mesure pour les
allocataires du RSA



Spectacles

18

Auditorium
Jean-Moulin,
show devant !



Culture

22

Pour les Journées du
patrimoine, l'histoire
du Vaucluse s'offre en
partage



84, le Mag du Département de Vaucluse - n°114 - Automne 2020
Hôtel du Département - Rue Viala - 84 909 Avignon cedex 9

Directeur de publication : Maurice Chabert

Directeur de la communication : Joël Rumello

Secrétariat de rédaction : Karine Gardiol

Rédaction : Christine Audouard, Valérie Brethenoux, Yves Michel.

A contribué à ce numéro : Yvan Bonnet

Photographies : Dominique Bottani, Arnold Jerocki, Patrick Urvoy, D.R.

Montage : Sandrine Castel. Retouche chromatique et impression : Chirripo.

Dépôt légal : août 2020 - ISSN 2490-8339 - Tirage 250 000 ex.

Direction de la communication : dircom@vaucluse.fr - © 0490 1611 16



Pour consulter les anciens numéros
de 84 Le Mag ou télécharger la
version numérique de ce numéro,
rendez-vous sur **www.vaucluse.fr**

Pour recevoir directement les
prochains numéros dans leur version
numérique, inscrivez-vous par mail à
l'adresse suivante :
dircom@vaucluse.fr



Par souci de préserver l'environnement
et de réaliser des économies, le
Conseil départemental de Vaucluse a
fait le choix d'imprimer 84 Le Mag sur
du papier 100% recyclé.





Une bonne rentrée plus que jamais !

Après une trêve estivale un peu particulière cette année, le moment est venu de reprendre le chemin de l'école ou du travail. Pour les collégiens de Vallis Aeria, la rentrée s'effectuera dans un collège presque totalement rénové, puisque le Conseil départemental de Vaucluse a quasiment terminé les importants travaux engagés dans cet établissement depuis l'été 2017. Seul le réaménagement de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) a été programmé pour s'effectuer durant l'été 2021. Le Département poursuit également l'entretien et la rénovation des collèges vauclusiens avec les travaux actuellement en cours au collège Pays des Sorgues, sur la commune du Thor, et au collège Voltaire de Sorgues. Des travaux de réhabilitation à l'occasion desquels nous continuons de porter une attention particulière à la qualité des matériaux et au respect de nos engagements en matière d'environnement.

La protection de l'environnement, justement, c'est l'un des axes qui ont guidé la conception du chantier qui est en cours de réalisation au sommet du Mont Ventoux. Lancée en avril, la première phase des travaux devrait s'achever à la Toussaint. La seconde phase, consacrée plus particulièrement à la mise en valeur des milieux naturels du Géant de Provence, devrait s'étaler entre avril et octobre 2021. A terme, ces aménagements permettront de préserver le caractère naturel de cet espace très fréquenté tout en permettant aux piétons et cyclistes d'accéder plus facilement au sommet le plus connu de notre département.

Des cyclistes qui, avant de se lancer dans l'ascension du Mont Ventoux, auront sans doute parcouru les véloroutes qui traversent le Vaucluse. Dans le cadre de sa politique de promotion du vélo, le Conseil départemental de Vaucluse poursuit en effet les aménagements notamment sur la véloroute du Calavon, qui fait l'objet d'un nouveau tronçon entre Robion et Cavaillon, et sur la ViaRhôna avec la réalisation de travaux de sécurité.

Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active, dont la gestion est l'une des compétences fortes de notre Département, cette rentrée aura un goût particulier : celui du retour à l'emploi. En effet, le Conseil départemental de Vaucluse s'attache à développer et à renforcer ses mesures d'accompagnement en faveur des allocataires du RSA afin de les aider à renouer avec l'emploi. Ainsi, dès le mois de janvier prochain, nous mettrons en œuvre les mesures sur lesquelles nous nous sommes engagés avec l'Etat dans le cadre du Plan Pauvreté. Chaque allocataire du RSA bénéficiera notamment d'un suivi personnalisé avec la mise en place d'un référent unique. Il s'agit là d'une nouvelle philosophie dans l'accompagnement des 17 000 allocataires que compte notre département.

La rentrée, c'est également le temps de la reprise de la saison culturelle. A l'auditorium Jean-Moulin au Thor comme au Centre Culturel de Rasteau, la programmation, riche et diversifiée, s'attache à diffuser la culture sous toutes ses formes afin d'en favoriser l'accès au plus grand nombre.

Collèges, aménagement du territoire, solidarité, politique culturelle : aujourd'hui comme hier, le Conseil départemental de Vaucluse continue d'agir au quotidien pour l'ensemble des Vauclusiens.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous une très belle rentrée !

Maurice CHABERT,

Président du Conseil départemental de Vaucluse

Du neuf dans les collèges

Alors que prend fin la réhabilitation du collège Vallis Aeria, à Valréas, les travaux se poursuivent au collège Pays des Sorgues, au Thor. Et le coup d'envoi de la restructuration partielle du collège Voltaire, à Sorgues, a été donné cet été.



Construit en 1984 à Valréas, le collège Vallis Aeria n'était plus aux normes et d'importants travaux de réhabilitation ont été engagés, dès l'été 2017. La rénovation de la cour du collège a succédé à la réhabilitation du rez-de-chaussée, du CDI et de la salle polyvalente ainsi qu'au démantèlement des bâtiments préfabriqués où les cours étaient assurés. Entre 2018 et 2019, le Département a réalisé une extension sur la partie Ouest tout en s'occupant des espaces extérieurs, comprenant l'amélioration du parking, l'accès pour les piétons et les bus scolaires. L'entrée des 530 élèves s'effectue toujours depuis l'avenue Jean-Moulin mais avec une zone d'arrivée complètement retravaillée. Enfin, le Conseil départemental a fait le choix d'un chantier « vert » et de matériaux de qualité. Dernière étape, le réaménagement de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) commencera durant l'été 2021 pour une fin des travaux prévue pour la rentrée de septembre 2021. Le montant total des travaux est de 5,8 M€ pour le bâtiment et de 1,4 M€ pour le parking et les voiries d'accès, financés en totalité par le Département, à l'exception de l'éclairage public et du mobilier urbain ■

Au Thor, le collège Pays des Sorgues est en plein travaux

La réhabilitation concerne une partie du bâtiment existant tandis qu'une extension a été construite comprenant la demi-pension, des logements de fonction et l'accueil. Cette opération d'un montant de 5,8 M€ est financée par le Conseil départemental et l'Etat à hauteur de 30% via la Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental (DSID).

Autre chantier programmé qui a démarré cet été, la restructuration partielle du collège Voltaire, à Sorgues

Mis en service en 1964, l'établissement connaît d'importants problèmes d'isolation du fait, entre autres, de l'état dégradé de ses façades. L'opération porte plus particulièrement sur l'amélioration de l'organisation fonctionnelle et sur une remise à niveau technique. Ces travaux d'un coût de 3 M€ dureront deux ans et sont financés par le Conseil départemental et l'Etat à hauteur de 30% via la Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental.

Les travaux au sommet du Ventoux sont cofinancés par le Département de Vaucluse, l'Union européenne (Fonds FEDER), l'Etat et la Région Sud.



Le nouveau mur de soutènement du parvis s'intégrera dans le paysage du Mont Ventoux.

Les travaux vont bon train au sommet du Ventoux

Lancée par le Département en avril, la première tranche du chantier se poursuit jusqu'à la Toussaint. Plus sûr pour les piétons et les cyclistes, le site sera également mieux protégé sur le plan environnemental.

Dès l'an prochain, le célèbre parvis de l'observatoire, au sommet du Ventoux, sera entièrement réservé aux piétons et aux cyclistes. C'est l'un des points phares du grand chantier en cours lancé à la fin du mois d'avril, avec un budget de 3,4 millions d'euros, financé à plus de 60% par le Conseil départemental, auxquels s'ajoute 1 M€ de travaux de voirie. Depuis le printemps, les travaux se sont concentrés sur la reprise du mur de soutènement du parvis, nécessaire à la mise en double sens de la RD 974. Puis le chantier a démarré cet été sur le parvis de l'observatoire, avec la suppression de l'accès aux voitures et la pose d'un revêtement adapté aux contraintes météorologiques, si particulières à cette altitude.

Une opération à haut niveau de technicité, car il s'agit d'assurer à la fois la stabilité du parvis et le respect des lieux. Le mur de soutènement est constitué de matériaux à granulométrie variée avec un ajout de ciment spécifique s'adaptant aux conditions météorologiques propres au lieu. Il présente un aspect texturé pour une meilleure intégration paysagère, laissant apparaître les granulats dont la couleur se décline du jaune au gris, assortie au pierrier. Cette opération aura aussi nécessité des mesures particulières de protection de

l'environnement. Des techniciens ont prélevé des mottes de végétaux rares présents sur le talus et les ont conservées, avant de les remettre en place une fois les travaux terminés. Nommée « étrépage », cette technique de restauration des milieux est écologique. Plusieurs espèces végétales alpines endémiques, telles que la Lunetière à tiges courtes et la Corbeille d'Argent de De Candolle, pourront ainsi recoloniser ces espaces.

Par ailleurs, un grand escalier en cours d'aménagement - baptisé Les Degrés du Ventoux - permettra aux piétons d'accéder directement au sommet depuis le belvédère de Provence (côté Sud) et limitera les cheminements sauvages dans le pierrier. L'accès au belvédère des Alpes (côté Nord), depuis le parvis, va être sécurisé pour les piétons et les cyclistes. Enfin, des systèmes de contention limiteront le stationnement sauvage et protégeront les milieux naturels. Des places de stationnement gratuites seront néanmoins conservées le long de la RD 974, pour une capacité équivalente.

Le gros du chantier devrait être terminé d'ici la Toussaint, avant que la route ne soit de toute manière, et comme chaque année, fermée en raison des conditions météo. La seconde phase de travaux, consacrée à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels, se déroulera d'avril à octobre 2021, avec une circulation rétablie, en tout ou partie, sur la RD 974. L'occasion d'effectuer également un nettoyage complet du site mais également de procéder à la restauration des pierriers et à la mise en place de panneaux informatifs, discrets mais très précieux pour les visiteurs ■



Pour vous, le sommet reste accessible. Soyez prudent.



Accès autorisé :

Côté Sud : jusqu'au col des tempêtes.
Côté Nord : jusqu'au Radôme.



Stationnement obligatoire
Côté Sud : Chalet Renard.
Côté Nord : Mont Serein.

Le sport, c'est la santé !

Les bienfaits du sport ne sont plus à prouver. C'est pourquoi l'association ASSER, qui a reçu le label « Maison sport-santé », propose un programme d'activités sportives adaptées.

Le sport c'est bon pour la santé et l'équilibre, on ne le dira jamais assez. Certains d'entre nous l'ont bien intégré et pratiquent régulièrement une activité sportive. Pour d'autres, c'est après des événements fâcheux comme un accident, un AVC ou une maladie qu'ils prennent conscience du rôle joué par la pratique sportive. Depuis 45 ans, l'ASSER (Association Sportive Sorguaise Educative et Récréative), basée à Sorgues, fait rimer sport et santé en orientant un large public vers des activités adaptées. « *Le but de notre association est de permettre à toutes et à tous*

un accès à la vie associative et à une pratique des activités physiques, sportives, mais aussi artistiques, éducatives et culturelles de loisirs pour développer sa santé, son éducation et son bien-être », explique Agathe Martinez, directrice adjointe.

Ce duo gagnant sport/santé fait donc partie intégrante du projet de l'association qui place l'humain au cœur de l'activité et prône le « vivre ensemble ».

En lien avec les médecins généralistes qui ont, depuis 2016, la possibilité de prescrire sur ordonnance des séances de sport adaptées aux personnes souffrant d'une affection de longue durée, l'ASSER a souhaité devenir un acteur fort de ce nouveau dispositif. L'association présente un planning d'activités variées et pour tous les niveaux : gym douce, marche nordique, qi gong (gymnastique traditionnelle chinoise), vélo électrique... la liste est longue. Ici pas de défi ni de podium, il s'agit juste de se réconcilier avec son corps pour certains, diminuer la douleur pour d'autres, améliorer son équilibre ou effectuer des mouvements jusqu'alors impossibles.

Ce lieu d'accueil permanent est au service des Vauclusiens, des enfants aux seniors, avec ou sans pathologie. Il permet aussi d'évaluer ses capacités physiques et de construire un « programme sport santé » sur mesure. « *Nous avons aussi un rôle de conseil avec des formations sur l'alimentation, la mémoire ou encore l'équilibre. Dès janvier 2021, nous allons former, en partenariat avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, la FSGT, une quinzaine d'éducateurs sportifs au sport sur ordonnance »,* ajoute Agathe Martinez. L'association, qui bénéficie d'une subvention du Conseil départemental, propose par ailleurs un programme de sensibilisation aux comportements à adopter pour vivre longtemps et en bonne santé. Des compétences désormais reconnues par les Ministères des Sports et de la Santé, qui lui ont décerné le label « Maison sport-santé » ■

546 chemin des Ramières - Sorgues - Tél. 04 32 44 30 92.
www.maisonsportsante-asser84.fr
asser.sport.sante@gmail.com





Véloroute du Calavon et ViaRhôna Des aménagements sur la longueur

La véloroute du Calavon est prolongée grâce à la réalisation d'un tronçon de 4.5 kilomètres entre Robion et Cavaillon. Sur la ViaRhôna, la sécurité est au cœur de plusieurs opérations sur les secteurs de Caderousse et de Mondragon.

Ce nouveau tronçon fera la joie des quelque 40 000 cyclistes qui empruntent chaque année la véloroute du Calavon. L'itinéraire actuel de 42 kilomètres, entre les Alpes-de-Haute-Provence et Robion, va donc s'allonger pour relier Cavaillon. Ce nouveau tronçon s'inscrit dans la continuité de la portion entre Coustellet et Robion, en service depuis juillet 2015.

Depuis la mi-juin et jusqu'en novembre, les travaux de terrassement et de chaussée battent leur plein, sous l'impulsion du Conseil départemental, qui gère, entretient et aménage les véloroutes (Calavon, ViaRhôna et Via Venaissia). Il s'agit de créer une voie de circulation sécurisée et balisée entre l'ancienne gare de Robion et la RD 2 à Cavaillon, plus précisément jusqu'à l'avenue du puits des Gavottes. Une fois cette section aménagée, une autre opération de taille sera menée, elle, courant 2021 afin de créer un passage sécurisé sous la RD 2 (reliant Robion et Cavaillon).

Une dernière phase de travaux permettra, par la suite, de faire la jonction entre l'avenue du puits des Gavottes et le rond-point du Melon, à Cavaillon, soit 3 km supplémentaires (en partenariat avec la commune de Cavaillon et la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse). Ainsi, les cyclistes pourront facilement rejoindre les

Bouches-du-Rhône. Coût total des travaux : 3,36 M€, financés par le Département de Vaucluse, en partenariat avec l'Etat et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Conseil départemental poursuit également l'aménagement et la sécurisation de la ViaRhôna, qui longe le fleuve. A Mondragon, un dispositif appelé « chaucidou » (chaussée pour circulation douce), permet aux cyclistes de circuler sur le pont du canal du Rhône. Un marquage au sol délimite le chemin pour les vélos tandis que les véhicules empruntent désormais une seule voie centrale, une première sur le domaine routier départemental. Un peu plus loin, entre Mornas et Piolenc, le Département a réalisé 3,5 km de véloroute en site propre en prolongement de la voie verte entre le barrage de Caderousse et Piolenc. Dans la continuité, le Conseil départemental aménage un giratoire à Caderousse, entre les RD 237 et RD 238, pour une desserte de la voie verte en toute sécurité. A l'issue de ces travaux, à la rentrée, la ViaRhôna sera finalisée entre Caderousse et le département de la Drôme ■

L'aménagement de la ViaRhôna est cofinancé par l'Union européenne (Fonds FEDER), la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Demandes de subventions pour les associations

Top départ le 15 septembre !

Le 15 septembre, démarra la nouvelle campagne de demandes de subventions en faveur des associations auprès du Département. Pour la deuxième année, ces demandes se font sous une forme entièrement dématérialisée sur Vaucluse Services, accessible via le site www.vaucluse.fr. Un téléservice qui offre plusieurs avantages : réduction du délai de traitement des dossiers de demande et possibilité pour les associations de suivre l'avancement en temps réel en se connectant sur le site. A noter que les associations sont guidées sur la plateforme tout au long de leurs démarches.

Plus d'informations sur www.vaucluse.fr. Renseignements au 04 90 16 15 00 et par email : contact@vaucluse.fr

Avignon

Une seconde jeunesse pour le Pont sur le canal de Crillon

Jusqu'au mois de décembre, le Conseil départemental effectue des travaux de réparation du pont sur le canal de Crillon, au niveau du carrefour de Bonpas, à Avignon. Mis en service en 1964, l'ouvrage présentait des défauts inhérents aux techniques de construction de l'époque. Une consolidation du tablier en béton était nécessaire d'autant que cet ouvrage voit transiter en moyenne 30 000 véhicules par jour. Coût de l'opération : 1,05 M€, entièrement financée par le Département. Les travaux se décomposent en deux parties : jusqu'à début décembre, ils concernent les structures de la partie inférieure du pont. Des modifications de circulation sont mises en place sur la RN 129 et la bretelle d'accès à l'autoroute A7 à Avignon Sud. Un gabarit limitant la hauteur à 4,5 mètres est installé à chaque entrée de la bretelle. La seconde partie se déroule en parallèle de la première depuis le 24 août et jusqu'au 9 octobre. Elle consiste en la reprise des superstructures de la partie supérieure de l'ouvrage.

La circulation sur le pont sera maintenue en permanence sur deux voies de largeur réduite, en dehors de 15 coupures de nuit (de 21h à 6h) programmées au cours de cette phase. Durant ces nuits, le franchissement de la Durance, pour les usagers venant des Bouches-du-Rhône, se fera alors par le pont de Rognonas ou le pont de Cavaillon. Les véhicules sortant de l'autoroute A7 à Avignon Sud et souhaitant se rendre dans les Bouches-du-Rhône seront déviés localement.



Avignon : une piste cyclable sur le giratoire de Réalpanier

C'est à la fois pour sécuriser les déplacements des vélos et des piétons mais aussi ralentir la vitesse des véhicules que le Département et la commune d'Avignon aménagent le giratoire de Réalpanier ainsi que le carrefour entre l'avenue de l'Amandier et la rue Claude Chabrol. Ces aménagements, réalisés depuis mi-juillet et jusqu'à mi-octobre, verront la création d'une piste cyclable sur les accotements extérieurs, côté Nord et Ouest (soit environ la moitié du giratoire). De quoi assurer également une bonne continuité cyclable entre le centre-ville d'Avignon via le chemin des Canaux, le tracé provisoire de la ViaRhôna en direction du Pontet et de Sorgues ainsi que la RD 28 qui dispose de surlargeurs cyclables, permettant d'assurer la sortie de l'agglomération avignonnaise pour rejoindre Pernes-les-Fontaines et Carpentras puis le Mont Ventoux. Enfin, trois plateaux traversants seront créés pour faciliter le passage des cyclistes et réduire la vitesse des véhicules. Coût de l'opération, financée par le Conseil départemental et la commune d'Avignon : 864 000 €.



Le Musée d'Histoire Jean-Garcin pavoise pour ses 30 ans

30 visages pour célébrer 30 ans d'Histoire : depuis le 24 juillet, la façade du musée d'Histoire Jean-Garcin 39-45 : *L'Appel de la Liberté* met à l'honneur des femmes et des hommes qui ont su dire non à l'injustice et à l'oppression. Une grande fresque humaine pour fêter l'anniversaire du musée de Fontaine-de-Vaucluse, qui a ouvert en juillet 1990 à l'initiative du Conseil général et de son Président, Jean Garcin, figure emblématique de la Résistance pour le grand Sud-Est, sous le pseudonyme de Colonel Bayard.

Trente résistants de la Seconde guerre mondiale sont ainsi distingués : dix résistants locaux et dix résistants nationaux, des personnalités les plus iconiques à celles méconnues ainsi que dix figures de la Résistance universelle. Le public a la possibilité de découvrir cet habillage lors de visites d'une trentaine de minutes, gratuites et en extérieur (sous réserve des conditions météorologiques) organisées les dimanches 6 septembre



et 4 octobre à 15h, les samedi 19 et dimanche 20 septembre à 11h30 ainsi qu'à 14h30.

Musée ouvert jusqu'au 31 octobre pour la saison 2020, de 11h à 13h et de 14h à 18h tous les jours sauf mardi et mercredi. Ouvert toute l'année pour les groupes sur réservation (à partir de 10 personnes).

Gratuité pour tous les Vauclusiens (sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois). Retrouvez toute l'actualité de la vie du musée sur www.vaucluse.fr

Restauration en cours au Palais des papes

Le top départ de la restauration de la partie la plus ancienne du Palais des papes a été donné en février dernier. Le Département est en charge de ce



chantier d'envergure dans le cadre d'une convention avec la commune d'Avignon lui conférant la maîtrise d'ouvrage unique de l'opération, chacune des deux collectivités étant en effet propriétaire d'une partie du Palais. Cette restauration se déroule en deux tranches, pour un montant de 5 820 000 €, principalement financé par le Conseil départemental et subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La première tranche comporte deux phases : une première phase de travaux d'urgence s'est achevée fin juin, malgré la crise sanitaire. Elle a consis-

té à consolider les merlons (la partie supérieure de l'édifice) de la chapelle Benoît XII en les enserrant d'un filet en maille inox, invisible depuis le bas de l'édifice. Le chantier reprendra pour la deuxième phase en octobre et durera jusqu'en avril 2022, permettant la restauration complète de la tour de la Campanie, de la façade Ouest de l'aile des Familiers et de la façade Est sur la partie haute de l'aile des Familiers. Quant à la dernière tranche, qui concerne la restauration de la chapelle pontificale Benoît XII, elle est prévue à partir de mai 2022.



Au coeur des parcours d'insertion, l'immersion au sein d'entreprises ou d'associations permet aux allocataires du RSA de se former à un large panel de métiers dans différents secteurs : BTP, espaces verts, mécanique ou encore confection de vêtements.

“

L'une des clés de l'insertion est de faciliter le retour à l'emploi des allocataires du RSA, en apportant des solutions concrètes à leurs problèmes de mobilité, de garde d'enfant ou de formation »

Insertion par l'emploi

Des parcours sur mesure

L'accès au monde du travail des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) est au cœur de l'action du Conseil départemental. Le Département va faire évoluer ses dispositifs en renforçant l'accompagnement personnalisé, assorti de mesures concrètes facilitant le retour à l'emploi.

L'insertion professionnelle et sociale fait partie des missions phares des Conseils départementaux. Une mission que le Département de Vaucluse assure avec une double « casquette » : il a en charge le financement du RSA, à hauteur de 110 millions d'euros par an mais c'est également à lui que revient de mettre en place et de coordonner les dispositifs d'accompagnement des allocataires, tout au long d'un parcours balisé (voir pages 12-13). Un volet essentiel puisque le Conseil départemental consacre chaque année près de 9 millions d'euros aux dispositifs et actions d'accompagnement des allocataires, aujourd'hui au nombre de 17 000 en Vaucluse. Cet accompagnement va connaître un certain nombre de changements au 1^{er} janvier prochain, concernant directement le suivi de chaque allocataire. Le Département s'est en effet engagé sur de nouveaux axes, répondant aux grandes orientations du Plan Pauvreté. Initié par l'Etat en septembre 2018, ce plan renforce notamment les dispositifs d'accompagnement au retour à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées.

Il s'agit d'une évolution notable de la philosophie générale de la politique d'insertion autour de trois axes forts : d'abord, un dialogue renforcé avec le Département et ses partenaires, au plus près de la situation de chaque allocataire ; ensuite, une mise en perspective des droits et obligations des allocataires ; enfin, l'offre d'insertion va être étoffée afin d'agir concrètement sur les

difficultés que rencontrent certains Vauclusiens au moment de retrouver un emploi ou une formation. Une démarche indispensable pour lever les obstacles éventuels.

Au cœur des dispositifs de retour à l'emploi, les référents. Chaque allocataire est en effet suivi par un référent unique, désigné par les services du Département, pouvant venir de différents horizons en fonction de son champ de compétence et de son expertise : Pôle Emploi, EDeS (Espaces Départementaux des Solidarités, structures d'accompagnement de proximité du Département), CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), Mission Locale ou un prestataire extérieur financé par le Département. Le référent peut être, par exemple, un travailleur social, un conseiller d'insertion ou un conseiller de Pôle emploi.

Dès le 1^{er} janvier prochain, les référents disposeront d'une « boîte à outils » encore plus fournie pour mobiliser différentes actions au cas par cas, en fonction des difficultés rencontrées qui sont souvent autant de freins et d'obstacles au retour à l'emploi. A problèmes concrets, solutions toutes aussi concrètes quand il s'agit de se loger, de trouver un véhicule pour aller travailler, d'avoir accès à des soins indispensables mais aussi de suivre des cours ou de faire garder ses enfants. Cet accompagnement renforcé, doublé d'engagements que les allocataires doivent aussi respecter, est ainsi inscrit dans un contrat signé avec le Conseil départemental ou avec Pôle Emploi. Car le retour à l'emploi est avant tout une question de responsabilité ■

Allocataires du RSA

Un parcours d'insertion

1

Je suis informé de mes droits et de mes devoirs

En tant qu'allocataire du RSA, je suis informé de mes droits et mes devoirs dès mon inscription. Je m'engage à me rendre aux différents rendez-vous fixés par mon futur référent, à déclarer mes revenus à la CAF ou à la Mutualité Sociale Agricole, à signaler tout changement de situation et tout départ à l'étranger. Je suis aussi informé des modalités de l'accompagnement personnalisé dont je vais bénéficier.



2

J'expose ma situation

Je bénéficie d'entretiens individuels afin de déterminer le type d'accompagnement qui me sera proposé, selon ma situation et mes projets.



3

Je rencontre mon référent

Je prends connaissance du nom du référent que le Département désigne pour m'accompagner tout au long de mon parcours d'insertion. Je prends contact avec lui et il sera désormais mon interlocuteur privilégié. Ce référent peut travailler au sein d'un EDeS (Espace Départemental des Solidarités, structure d'accompagnement de proximité du Département), d'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), à Pôle Emploi, à la Mission Locale ou encore pour une structure financée par le Département.



en 6 étapes

4

Je signe un Contrat d'Engagement Réciproque

A l'issue de cette rencontre, je signe un Contrat d'Engagement Réciproque (ou Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi si l'organisme référent est Pôle Emploi). Ce document détaille mon projet d'insertion et précise par écrit mes obligations. Attention : en cas de non-respect de mes obligations, je peux voir mon allocation au RSA réduite ou suspendue pendant plusieurs mois. Je peux même être radié au terme d'un nouveau manquement à mes obligations. En cas de non-respect de mes engagements, je peux aussi voir la CAF ou la MSA me demander de rembourser un trop perçu. Une amende administrative peut aussi être prononcée à mon encontre.



5

Aidé par mon référent, je dépasse les obstacles

Mon référent, en lien avec différents partenaires, m'aide à surmonter concrètement les difficultés matérielles pouvant « freiner » mon retour vers l'emploi. Il peut ainsi m'aider à trouver un véhicule pour aller travailler, à suivre une formation, à trouver une solution de garde d'enfant... Mon référent peut également mobiliser une aide pour un accès à un logement ou me faire passer un bilan de santé.



6

J'accède au monde du travail

Je retrouve un emploi durable ou j'ai accès à une formation professionnelle. A terme, je ne suis plus allocataire du RSA.



Les référents, acteurs de l'insertion



Julie-Alice Rouleau

Référente RSA pour les travailleurs indépendants

« Accompagner chaque allocataire dans son projet professionnel »

La création d'entreprise a la cote auprès des bénéficiaires du RSA souhaitant se mettre à leur compte pour « rebondir ». « *Il s'agit de personnes qui se lancent dans une toute nouvelle aventure professionnelle mais également d'allocataires ayant déjà créé leur entreprise* », précise Julie-Alice Rouleau, référente RSA pour les travailleurs indépendants à la pépinière d'entrepreneurs RILE, située à Carpentras. « *Notre rôle est de les aider à déterminer la faisabilité d'un projet avec, tout d'abord, une phase de diagnostic en passant en revue des points aussi importants que la rentabilité, une étude de marché, comment établir une facture ou encore fixer des objectifs à atteindre.*

Les personnes que nous suivons sont motivées. Cependant, toutes n'ont pas l'expérience pour créer une entreprise et développer une activité. Nous leur donnons donc les outils pour devenir chef d'entreprise. Si le projet ne peut pas aboutir, nous les orientons vers un emploi en tant que salarié qui peut davantage leur correspondre ».

Ce suivi personnalisé, qui peut s'échelonner sur plusieurs mois, tient compte des problématiques et des freins au retour à l'emploi, comme la question des transports ou du logement.



Myriam Charef

Référente RSA à l'EDeS du Pontet

« Nous avons un rôle de facilitateur »

Chaque allocataire bénéficie d'un accompagnement dans ses démarches avec pour finalité le retour à l'emploi, la formation ou une autre activité. Ce suivi social est au cœur de la démarche, formalisée par le Contrat d'Engagement Réciproque, co-construit avec l'allocataire et son référent au Conseil départemental. Au quotidien, cette mission peut être assurée au sein des EDeS, les Espaces Départementaux des Solidarités.

« *En accompagnant les allocataires du RSA, nous leur apportons des réponses et des solutions pour des questions liées à leur situation personnelle, nous les aidons à mettre toutes les chances de leur côté pour retrouver un emploi, mobilisant tous les acteurs partenaires de l'insertion, publics, privés ou associatifs* », précise Myriam Charef, assistance sociale à l'EDeS du Pontet. « *Il s'agit de prendre en compte le vécu, l'expérience et les savoirs de chacun. Les référents RSA interviennent ainsi pour des questions de mobilité, de logement ainsi que pour différentes démarches, notamment les démarches en ligne. Certains bénéficiaires n'ont pas d'accès internet ou ne maîtrisent pas forcément l'outil numérique* ».

Ce travail est alors mené en lien avec les ADAN, les Assistants en Démarches Administratives et Numériques intervenant dans les EDeS.

RSA : un cadre législatif bien précis

C'est la loi du 1^{er} décembre 2008 qui a généralisé le Revenu de Solidarité Active et réformé les politiques d'insertion, remplaçant alors le Revenu Minimum d'Insertion et l'Allocation Parent isolé. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 a conforté le Conseil départemental dans son rôle de pilote de la politique d'insertion. A ce titre, il définit les grandes orientations en matière d'insertion.

La législation positionne donc le Département comme chef de file des politiques d'insertion. Ainsi, il finance l'allocation RSA qui, selon le Code de l'action sociale et des familles « a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle ». Cette allocation garantit un revenu minimum tout en étant indissociable d'un droit à l'accompagnement pour les allocataires. Les contours mêmes du RSA sont définis par le Code de l'action sociale et des familles qui précise que « le bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active a droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique ».

Enfin, l'allocataire est tenu, lorsqu'il est sans emploi ou ne tire de l'exercice d'une activité professionnelle que des revenus inférieurs à une limite fixée par décret, de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions pour une meilleure insertion sociale ou professionnelle.

Cumuler RSA et emploi de saisonnier

Alors que les exploitants agricoles ont des difficultés à recruter et font souvent appel à la main d'œuvre étrangère pendant la période estivale (mais aussi au-delà), le Conseil départemental se mobilise pour favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA. C'est tout le sens d'une mesure en vigueur jusqu'au 31 octobre. Elle concerne les secteurs de l'agriculture et de la viticulture. Les allocataires, leur conjoint (ou leur partenaire lié par un Pacte Civil de Solidarité) ont ainsi la possibilité de voir leur allocation maintenue, en plus de leur salaire, s'ils décident de rejoindre une exploitation. Ils peuvent se mettre en relation avec les producteurs sur jobvaucluse.fr, la plateforme lancée par le Conseil départemental et consulter également les offres de Pôle Emploi. Ce dispositif innovant, mené en lien avec les organismes payeurs (CAF et MSA), complète les actions déjà menées par le Conseil départemental dans le cadre des dispositifs de retour à l'emploi.

jobvaucluse.fr rapproche les recruteurs des allocataires du RSA

Afin de faciliter à la fois l'insertion par l'emploi et le recrutement local, le Conseil départemental de Vaucluse a lancé à l'automne 2018 la plateforme jobvaucluse.fr, qui met en relation les allocataires du RSA et les entreprises du Vaucluse cherchant à embaucher. Accessible sept jours sur sept et 24 heures sur 24 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, le site présente les offres d'emploi déposées par les entreprises elles-mêmes et propose aussi aux recruteurs une « CVthèque », actualisée en temps réel, de plusieurs milliers de profils, tous géolocalisés. La géolocalisation permet aux allocataires du RSA, qui ont parfois des problèmes de mobilité, de prendre connaissance des opportunités à proximité de leur domicile et de postuler en toute connaissance de cause. La plateforme leur offre ainsi une possibilité (de plus) de devenir acteur de leur retour à l'emploi.

Plus de renseignements sur www.jobvaucluse.fr



Un retour à l'emploi grâce à l'Insertion par l'Activité Economique

Le dispositif qui a vu le jour dans les années 1980 a gardé au fil du temps un même objectif : permettre aux personnes les plus exclues du monde du travail (allocataires du RSA, chômeurs de longue durée, jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté ou travailleurs reconnus handicapés) de retrouver un emploi grâce à un parcours d'insertion adapté. Un bon moyen qui permet de (re)mettre les personnes dans une dynamique d'emploi en proposant une activité « support » (entretien d'espaces verts, BTP...), pas forcément en lien avec son futur métier, tout en apprenant les savoir-faire nécessaires et en se familiarisant avec les codes du monde du travail. Ces activités sont encadrées par des structures spécialisées ayant passé une convention avec l'État : entreprises d'insertions, associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire ou ateliers et chantiers d'insertion. Le Département de Vaucluse consacre chaque année plus de 2.4 millions d'euros à l'Insertion par l'Activité Economique.

Les finances du Département d'un coup

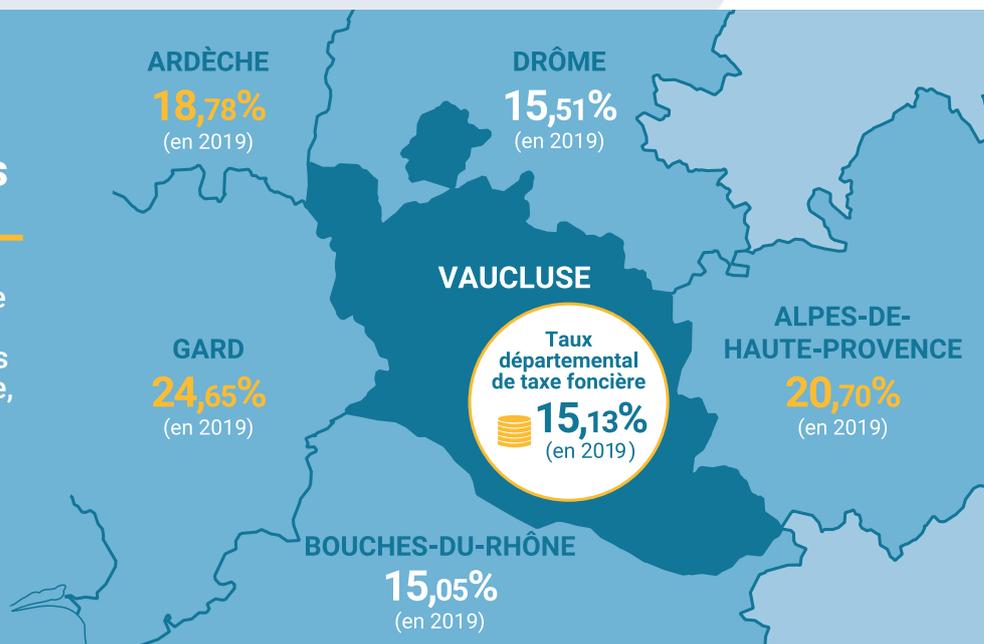
Le 19 juin dernier, l'assemblée départementale a adopté le compte administratif 2019, reflet exact des dépenses et des recettes de la collectivité pour l'année concernée. En Vaucluse, tous les clignotants restent au vert dans la gestion des deniers publics.

Des dépenses de gestion stabilisées

En 2019, les dépenses de gestion n'ont augmenté que de 0,5% alors que le montant alloué aux allocations individuelles de solidarité versées aux Vauclusiens les plus fragiles (RSA, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap) augmentait de manière sensible. C'est le résultat d'une diminution des frais de fonctionnement des services.

Une fiscalité plus basse que chez nos voisins

Le Département de Vaucluse est par ailleurs en troisième position la plus basse sur les 21 départements de la strate, c'est-à-dire qui lui sont comparables en nombre d'habitants.



d'œil

+ de 55% d'autofinancement

Solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de la collectivité, l'épargne brute continue d'augmenter. Ce qui a permis au Conseil départemental de Vaucluse d'autofinancer ses dépenses d'équipement à plus de 55% en 2019.

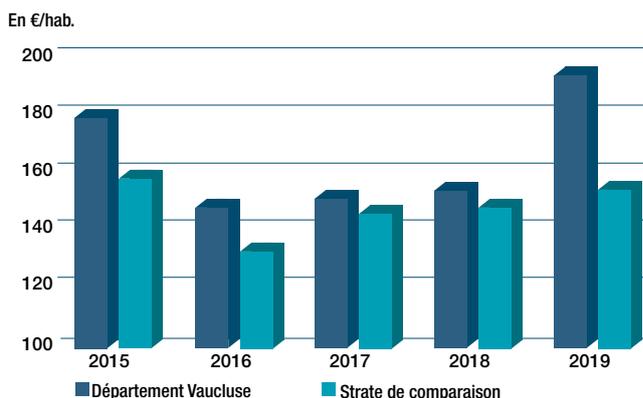
2,1 ans

C'est le temps qu'il faudrait pour rembourser la totalité de la dette du Département de Vaucluse. La moyenne pour les Départements de taille comparable est de 4,1 ans et le seuil d'alerte pour les Départements se situe à 10 ans.

L'encours de la dette du Département de Vaucluse a diminué de 7,4% entre 2018 et 2019.

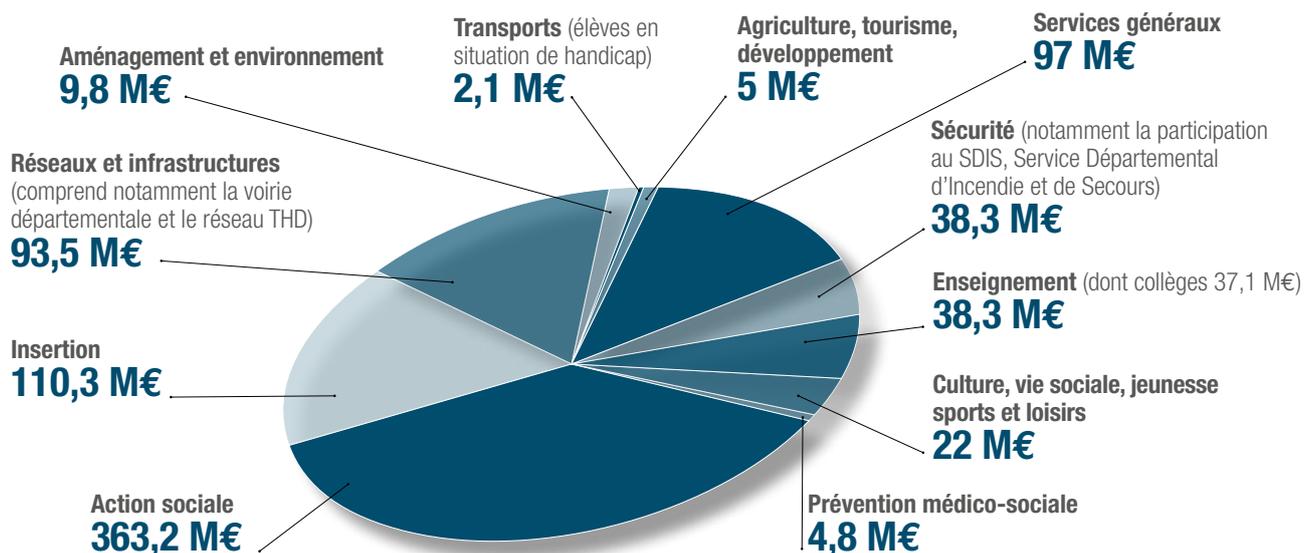
Des dépenses d'équipement en hausse

Les dépenses d'équipement par habitant restent supérieures à celles des Départements de taille comparable (188 € par habitant en Vaucluse contre 154 € par habitant en moyenne) En 2019, le Conseil départemental de Vaucluse a en effet consacré 109,2 M€ aux dépenses d'équipement, en augmentation de 27% par rapport à l'année précédente.



670,4 M€

Ce sont les dépenses totales du Département en 2019 dont 535,6 M€ en section de fonctionnement et 134,8 M€ en section d'investissement.



Auditorium Jean-Moulin

Show devant !

L'Auditorium départemental Jean-Moulin, au Thor, rouvrira ses portes le 11 décembre après plusieurs mois de travaux. Une date qui marquera également le début de la nouvelle saison avec, en ouverture, le spectacle-événement « Natalie Dessay-Nougaro ». Découvrez les temps forts de la programmation.

Remise aux normes pour l'Auditorium

L'Auditorium Jean-Moulin au Thor et le Centre départemental de Rasteau appartiennent au Département de Vaucluse, qui en assure désormais la gestion. Comme il s'y était engagé, le Conseil départemental a maintenu sur les deux sites une programmation culturelle riche en matière de spectacles et d'accueil d'artistes. Construit en 1982, l'Auditorium Jean-Moulin, qui abrite une salle de spectacle de près de 600 places et des locaux consacrés à l'enseignement musical, méritait un bon coup de neuf. C'est désormais chose faite après des travaux, réalisés de mai à octobre, pour un montant d'1,21 M€, entièrement financés par le Département. Ce chantier a permis d'effectuer une série d'aménagements destinés à améliorer le confort du bâtiment et la mise aux normes d'accessibilité. C'est ainsi que 11 places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ont été ajoutées, tandis que la mise en accessibilité a également été étendue à l'ensemble du bâtiment, y compris l'école de musique. La régie, quant à elle, a été reconfigurée pour permettre une ouverture sur la salle de spectacle. Enfin, ces travaux ont permis la rénovation énergétique du site (chauffage et climatisation).

C'est une nouvelle page de l'histoire de l'Auditorium Jean-Moulin, au Thor, qui va s'écrire d'ici quelques semaines. Après des travaux de remise aux normes (lire notre encadré ci-contre), cette salle de spectacle de quelque 600 places, désormais gérée directement par le Département, va rouvrir ses portes au public avant les fêtes de fin d'année. Et, joli cadeau, c'est Natalie Dessay qui lancera cette nouvelle saison le **vendredi 11 décembre à 20h30. Sur l'écran noir de ses nuits blanches**, la célèbre soprano se fait son cinéma et réalise l'un de ses rêves : rendre hommage à Claude Nougaro. (lire l'interview de Natalie Dessay en page 21).

Les Quatre Saisons de Vivaldi jouées un dimanche après-midi hivernal, ça vous dit ? Ces quatre concertos pour violon interprétés par l'ORAP et la soliste Cordelia Palm témoignent du génie descriptif de son auteur qui, mieux que personne, sait traduire en musique les saisons, de la renaissance printanière à la morsure du gel hivernal, **dimanche 13 décembre à 16h.**

Vous avez-dit Tango ? Avec le **Quatuor Mosalini, Hommage à Piazzolla**. L'illustre bandonéoniste Juan José Mosalini célèbre avec ses musiciens et ses danseurs les 100 ans d'Astor Piazzolla, immortel maestro du tango nuevo, au cours d'un concert chargé d'émotion, **samedi 9 janvier à 20h30**. Du tango au théâtre il n'y a qu'un pas et c'est avec « **Un Picasso** » de Jeffrey Hatcher que vous avez rendez-vous **vendredi 15 janvier à 20h30**, en partenariat avec Les Tréteaux de Lagnes. En 1941, dans un Paris occupé, Pablo Picasso est convoqué par une attachée culturelle allemande, dans un dépôt où sont entreposées des œuvres d'art volées aux juifs par les nazis. Le peintre doit authentifier parmi elles trois de ses toiles, afin d'organiser une exposition « d'Art Dégénéré » dont le point d'orgue final sera un autodafé. Picasso se lance, tout en séduction, dans une négociation ambiguë et violente, pour sauver ses tableaux.



A gauche : Marie-Claude Pietragalla présentera « La femme qui danse », le 4 février.
Ci-dessous : rendez-vous le 22 janvier avec Waly Dia pour un one-man show décalé.

Un programme pour les scolaires

Cette saison, l'Auditorium Jean-Moulin fera également la part belle au public scolaire, avec un programme spécifique d'une dizaine de spectacles, privilégiant l'éducation artistique et culturelle tout en valorisant la création vaclusienne, à travers par exemple *Le Petit Chaperon Rouge* de Julien Gélas ou encore *Le Petit Prince*, de la compagnie avignonnaise Le Théâtre du Kronope.

des thèmes de « **Ensemble ou rien** », son nouveau seul en scène.

C'est le ballet le plus dansé au monde, il n'empêche que c'est toujours un plaisir de voir (ou de revoir) **Le Lac des Cygnes**. C'est en puisant dans des légendes nordiques que Tchaïkovski a composé cette œuvre mêlant douceur et mélancolie. Ce classique intemporel sera interprété, **dimanche 24 janvier à 16h**, avec la rigueur et la grâce des 35 danseurs du **Ballet Royal de Moscou**.

Vous souvenez vous de *La Liste* ? Dans ce tube, **Rose** énumérait ses envies une par une. Depuis, la chanteuse niçoise a fait du chemin et revient avec un projet décliné en livre et en album. *Kérosène, c'est l'essence même de ce que je suis*, dit-elle malicieusement.
A découvrir **vendredi 29 janvier 20h30**.

« *Je suis un animal dansant, un être incarné et désincarné qui évolue au gré d'un rythme intérieur, d'un souffle musical, d'une conscience éclairée* » livre **Marie-Claude Pietragalla** qui fête cette année ses 40 ans de scène. De danseuse étoile à chorégraphe de sa propre compagnie, le Théâtre du Corps, cette artiste singulière a choisi de vivre la danse comme un art total. Tour à tour guide et témoin, muse et créatrice, actrice et danseuse, dans ce solo, Pietra révèle l'indicible de son métier et de son art et dévoile un parcours de vie. **La Femme qui danse, jeudi 4 février à 20h30**.

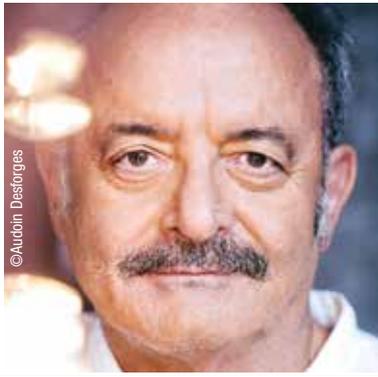
Après Balavoine et Goldman, **Spectacul'Art** rend hommage à Calogéro à travers ses tubes et compositions. « **Calogéro Polyphonic** », **samedi 9 février à 20h30 et dimanche 7 février à 16h**.

Le Cercle des Illusionnistes, la pièce aux trois Molières d'Alexis Michalik, évoquera, **dimanche 14 février à 17h**, le parcours des pionniers Jean-Eugène



Pour égayer la fin janvier, place au *one man show* de **Waly Dia, vendredi 22 janvier à 20h30**. Après trois saisons consécutives au Jamel Comedy Club, le petit protégé de Jamel Debbouze est de retour avec un style brûlant et aiguisé. L'éducation, le «vivre ensemble», l'écologie, la condition féminine, la fracture sociale sont quelques-uns

Musique, théâtre et danse seront également au programme avec Louis Chedid, les Pokemon Crew, François Morel et Natalie Dessay, accompagnée de Yvan Cassar.



©Audoin Desjardes



©Charlotte Tertrais



©Christophe-Manquillet



Centre départemental de Rasteau

Rendez-vous dès le 5 décembre

Après une saison ambitieuse, mais interrompue par la crise sanitaire, le Centre départemental de Rasteau a fait le choix de reprogrammer quatre spectacles annulés et surtout d'en proposer de nouveaux, en lien avec l'association Andalouse Alhambra, le Centre Dramatique Des Villages du Haut Vaucluse et Les Hivernales. Cette saison culturelle mêle spectacles de renom et créations artistiques prometteuses et fait la part belle à la musique dans tous ses états mais aussi au théâtre et au hip-hop. C'est le duo vocal Les Allumés et son spectacle musical décalé, *In Vino Delyr*, qui fera l'ouverture le samedi 5 décembre. Du théâtre avec *La Faute d'Orthographe*, de la Compagnie Chantal et Bernadette *La convivialité*, le samedi 19 décembre. L'année débute avec *Gainsbourg Confidentiel* (en photo) interprété par Musiciens Associés le samedi 23 janvier, puis le Centre départemental accueillera Les Hivernales avec la danse hip hop de la Compagnie 2Temps 3Mouvements, *Silences obligés*, le samedi 6 février.

Pour connaître le programme complet de la saison 2020-2021 au Centre départemental de Rasteau ou réserver vos places (ouverture de la billetterie le 1^{er} octobre), rendez-vous sur www.vaucluse.fr



Robert-Houdin et Georges Méliès. Ou quand magie et cinéma se mêlent.

Impossible d'évoquer ici de manière exhaustive la totalité de la programmation tant le programme de cette saison 2020-2021 est riche. Sachez que jusqu'à la fin mai, plusieurs têtes d'affiche vont faire les beaux soirs de l'Auditorium Jean-Moulin. A commencer par **Louis Chedid**. L'auteur d'*Ainsi soit-il*, *Anne ma sœur Anne*, *T'as beau pas être beau...* fait son grand retour sur scène après cinq ans d'absence le **vendredi 16 avril à 20h30**. Ne ratez pas cette belle occasion d'écouter à nouveau ses mélodies intemporelles, qui nous accompagnent depuis 40 ans, mais aussi de nouveaux titres.

Le dimanche 18 avril, à 17h, rendez-vous avec Pokemon Crew Silence on tourne. Po(c)kemon go ! Et attention, ceux-ci, déjà transformés en véritables performers, transmettent une énergie débordante et communicative. Le collectif Pokemon Crew explore deux mondes qui le passionnent : le cinéma et l'origine de certains mouvements hip hop. Des racines communes que l'on retrouve dans le cinéma et les comédies musicales des années 30/40. Sur des rythmes musicaux variés, les danseurs enchaînent les tableaux aux décors et costumes inspirés des studios cinéma de l'époque.

Fasciné par Raymond Devos, **François Morel** s'est plongé dans les textes du célèbre jongleur de mots pour inventer *J'ai des doutes* un hommage musical, primé aux Molières 2019, **samedi 8 mai à 20h30** ■

Pour connaître le programme complet de la saison 2020-2021 ou réserver vos places (ouverture de la billetterie le 1^{er} octobre), rendez-vous sur www.auditoriumjeanmoulin.com



Natalie Dessay

« *Sur l'écran noir de mes nuits blanches...* »

La célèbre soprano réalise l'un de ses rêves : rendre hommage à Claude Nougaro. A ses côtés, le charismatique Yvan Cassar, pianiste, compositeur et directeur artistique, lui a taillé, à partir du répertoire culte du grand Claude, une garde-robe musicale sur mesure.

Le 11 décembre, vous présenterez à l'Auditorium Jean-Moulin votre hommage à Claude Nougaro. Qu'est-ce qui vous a donné envie de reprendre quelques-unes des chansons de ce grand monsieur ?

Claude Nougaro est dans le top 3 de mes chanteurs préférés. C'est un poète et je suis extrêmement sensible aux mots. C'est quelqu'un que j'admire énormément et que j'ai rencontré. J'ai participé en 2004 à son album posthume *La note bleue* sur lequel Yvan Cassar m'avait déjà écrit, pour *Autour de minuit*, une très belle vocalise en voix lyrique. Je suis toujours amie avec sa dernière épouse, Hélène. Il y a des liens forts entre moi et son univers.

Vous parliez du pianiste et compositeur Yvan Cassar, c'était indispensable qu'il produise cet album car il vient comme vous du classique ?

Oui, il a travaillé avec Claude Nougaro. C'était celui qui le connaissait le mieux et en même temps celui qui pouvait écrire les arrangements les plus adaptés à ma voix d'aujourd'hui, plus douce. C'est un artiste exceptionnel, un touche-à-tout absolument génial et un musicien magnifique.

Vous aviez quelques appréhensions à reprendre le répertoire du chanteur toulousain ?

Ce n'était pas évident au début. Je ne voulais pas du tout reprendre des chansons qui étaient du point de vue d'un homme. De ce fait, on a pris le contrepied de ce que faisait Claude qui est un chanteur très extraverti, très masculin, et nous avons exploré le côté féminin, comme quand je chante

Le cinéma. J'ai féminisé la chanson : c'est le point de vue de la fille.

Que va-t-il se passer le 11 décembre sur la scène de l'Auditorium Jean Moulin ?

Vous verrez, vous verrez, il faut venir (rires). Non, plus sérieusement, je serai avec une grande partie des musiciens qui ont participé à l'album sorti en novembre 2019. Nous serons sept sur scène. Après la période de confinement, où tout a été stoppé, je suis impatiente et heureuse de remonter sur les plateaux pour présenter cet album dont je suis si fière et faire défiler sur l'écran noir de mes nuits blanches toutes ces belles chansons réinventées, tout en féminité et en douceur.

Est-ce important, pour vous, de ne pas vous produire seulement dans les grandes villes ?

Toutes les salles de spectacles sont indispensables car elles contribuent à la diffusion de la culture. Celles qui sont implantées en milieu rural ou périurbain favorisent, par leur politique tarifaire, l'accès à l'artistique pour tous et nous avons plaisir à être invités et à y jouer. Ce sont habituellement des salles de belle capacité qui consacrent une grande partie de leur programmation aussi aux scolaires, c'est important que les jeunes s'initient à la culture, donc pour toutes ces raisons ce sont des lieux qui doivent absolument vivre.

Des projets après Nougaro ?

Oui, du théâtre notamment à Tours, autour des *Métamorphoses* d'Ovide une création collective qui devrait se monter en 2021. Je réfléchis aussi à un nouveau projet musical autour des chansons américaines ou des comédies musicales avec, pourquoi pas, Yvan Cassar, c'est une si belle rencontre ■



Une leçon de patrimoine

Les 19 et 20 septembre, à l'occasion des **Journées du patrimoine 2020**, organisées sur le thème « Apprendre pour la vie ! », le Département vous ouvre grand les portes du savoir.



Musée d'histoire Jean Garcin 1939-1945 : *L'Appel de la liberté* Samedi 19 et dimanche 20 septembre

11h30 : visite flash de la façade du musée nouvellement « habillée ». Plongez au cœur des récits de vie des figures de la résistance mises à l'honneur à l'occasion des trente ans du musée (durée : 30 minutes). 14h30 : visite guidée « La vie quotidienne pendant la guerre », retraçant le quotidien des Français pendant la Seconde Guerre mondiale, marqué par les pénuries, le système D, la propagande et la censure, à travers les collections exposées au rez-de-chaussée (durée : environ une heure). Entrée et animations gratuites, dans la limite des places disponibles.

271, chemin de la fontaine - Fontaine-de-Vaucluse.
Tél. 04 90 20 24 00 musee-appel-liberte@vaucluse.fr

Musée-Bibliothèque François Pétrarque Samedi et dimanche de 14h à 18h

Avec Sandra Poli, venez découvrir l'histoire de l'enluminure, le matériel, les techniques et les différentes étapes du travail de l'enlumineur. Avec Bernard Vanmalle, familiarisez-vous aux différents aspects du métier de calligraphe, de l'héritage des techniques médiévales à la création contemporaine.

Entrée et animations gratuites, dans la limite des places disponibles.

Rive gauche de la Sorgue - Fontaine-de-Vaucluse
Tél. 04 90 20 37 20 - conservation.departementale@vaucluse.fr

Musée de la Boulangerie

Samedi 19 à 15h : visite guidée des collections, suivie d'une dégustation de pains artisanaux. L'occasion de présenter les étapes de la fabrication du pain, du champ de blé à l'assiette, ainsi que l'histoire des technologies du blé : meunerie, minoterie, panification.

Dimanche 20 : dégustation de pains artisanaux de la région.

Entrée et animations gratuites, dans la limite des places disponibles.

12, rue de la République - Bonnieux. Tél. 04 90 75 88 34
museedelaboulangerie@vaucluse.fr



Musée de la Vannerie Samedi 19 et dimanche 20

A partir de 14h30 : démonstrations de fabrications en vannerie, exposition et explications de deux vannières, Christine Thépenier et Valérie Lavaure. Christine Thépenier, des Hautes-Alpes, combine différents matériaux et techniques. De son côté, Valérie Lavaure, originaire d'Uzès, déclinera ses créations originales dans les différentes variétés d'osier, tout en dévoilant les techniques contemporaines et traditionnelles.

Entrée et animations gratuites.

Avenue Philippe de Girard - Cadenet. Tél. 04 90 68 06 85
musee-vannerie@vaucluse.fr



Musée du cartonnage et de l'Imprimerie

Samedi 19 à 10h30 : visite guidée des collections du musée. Présentation des savoir-faire du cartonnage et de l'imprimerie qui ont fait la prospérité de Valréas au XIX^e siècle, le tout à travers une collection de machines, d'outils, de boîtes et d'étiquettes.

Dimanche 20 de 10h à 13h et de 14h30 à 18h : ateliers-minutes de fabrication de petits objets en carton et matériaux recyclés.

Entrée et animations gratuites (dans la limite des places disponibles).

3, avenue Maréchal Foch - Valréas. Tél. 04 90 35 58 75
musee-cartonnage-imp@vaucluse.fr

Archives départementales « Apprendre pour la vie »

Du hall d'accueil à la Chapelle Benoît XII, où sont conservés 2,5 km de documents, en passant par la salle de lecture, vous apprendrez à mieux connaître, grâce à une visite guidée, le patrimoine multiforme des Archives départementales, du parchemin à la donnée numérique.

Samedi 19 de 16h à 21h30 : cinq visites.

Dimanche 20 de 13h à 19h30 : six visites.

Visites gratuites, sur inscription, limitées à 15 personnes.

Palais des papes - Avignon. Tél. 04 90 86 16 18.

Réservations : archives84@vaucluse.fr

<http://archives.vaucluse.fr>

Service d'Archéologie du Département de Vaucluse

Exposition dans la chapelle Saint-Charles

A travers une sélection d'objets récemment découverts ou restaurés par le service, les archéologues vous invitent à redécouvrir le passé vauclusien.

Samedi 19 et dimanche 20 : 14h-18h.

Visite gratuite, limitée à 30 personnes (réservation possible)

Rue Saint Charles - Avignon. Tél. 04 90 16 11 81.

Réservations : archeologie@vaucluse.fr



Hôtel du Département

Visite de l'hémicycle et exposition sur l'histoire de l'Hôtel du Département. Construit à partir de 1710, l'hôtel Desmarest de Montdevergues est classé monument historique depuis 1932. La collectivité départementale y est installée depuis 1876 et aujourd'hui encore, c'est là que siègent les conseillers départementaux. La visite peut être couplée avec celle de l'Hôtel Forbin de Sainte Croix (actuelle Préfecture) ayant accueilli le Directoire du département de 1793 à 1795 avant d'être affecté, en 1798, à l'administration départementale.

Samedi 19 et dimanche 20 : 13h30 - 14h15 - 15h - 15h45 - 16h30 - 17h15

Nombre de places limité.

Réservations obligatoires sur le site du Département ou de la Préfecture à partir du 5 septembre 2020.

Hôtel du Département, place Viala - Avignon. Tél : 04 90 16 14 76.
culture@vaucluse.fr - www.vaucluse.fr



Sandra Martin

Les chemins de la liberté

Plus qu'une passion, le trail est un art de vivre pour Sandra Martin. Si son palmarès affiche plusieurs titres nationaux et deux médailles d'or mondiales par équipe, la championne de Beaumes-de-Venise court toujours « pour le plaisir » dans les Dentelles de Montmirail et le Ventoux.

A l'heure de la pause de midi, Sandra Martin troque ses chaussures de ville pour des baskets. Pas question pour autant de se reposer ou de lire un bon bouquin. « *Je cours dès que j'en ai l'occasion, souvent entre midi et deux ou le soir, une habitude que j'ai prise quand mes enfants étaient à l'école. Tous les jours ou presque... je ne peux pas rester sans bouger !* confie l'athlète qui travaille au sein de l'entreprise familiale. *J'apprécie de courir en solitaire et en pleine nature* ». Sportive depuis son plus jeune âge (elle a joué au hand-ball jusqu'à l'âge de vingt ans, au club de Beaumes puis de Carpentras), Sandra s'est mise au trail il y a une dizaine d'années. « *J'ai toujours eu un esprit joueur et compétiteur* ».

« *Je suis venue à cette discipline par hasard. Ma première course a été la Route des lavandes, de Pernes à Sault* ». 57 kilomètres au compteur et une deuxième place prometteuse. Depuis, Sandra a enchaîné les podiums et affiche un sacré CV : double championne de France de trail long en 2016, championne de France master en 2017 et deux médailles d'or aux championnats du monde par équipe, en 2013 puis en 2017. « *J'aime avant tout courir, cela me permet de faire un véritable voyage mental, c'est un bon moyen de m'évader* ».

Un sentiment de liberté qu'elle retrouve également sur son vélo, un sport qu'elle pratique dans un esprit proche du trail. Des premiers coups de pédales aussi prometteurs. Elle s'est alignée, l'an dernier, sur des courses de plus de 100 km, appelées « Grand Fondo », sur des parcours escarpés et exigeants : avec une victoire « Master » à Mormoiron, une troisième place dans cette même catégorie à Beaumes-de-Venise et surtout une victoire, sur le parcours chronométré, lors du prestigieux Santini GF Mont Ventoux, où se retrouvent plus de 2 500 cyclistes de toute l'Europe. « *Pour le vélo, comme pour le trail, je n'ai pas de programme d'entraînement spécifique. Je roule en fonction de mes envies ou de la météo. Quand je ne cours pas, je roule !* » ■



Patrick Baud

Tintin youtubeur

Patrick Baud, alias Axolot, partage sur le web sa passion pour les curiosités du monde entier au gré de ses voyages et de ses rencontres. Ce natif d'Avignon fait feu de tout bois dans ses vidéos et ses ouvrages.

« J'ai toujours aimé m'étonner et étonner les autres... et j'ai eu la chance d'en faire mon métier ». Cette chance, Patrick Baud la doit à la complicité qu'il a su créer avec son public par le biais de ses livres, ses BD et ses films. « Quand on met en ligne une vidéo, cela permet de toucher un très large public », souligne-t-il. **Pour preuve, les 580 000 abonnés de la chaîne YouTube Axolot.** « Elle est consacrée aux curiosités du monde, à tout ce qui peut susciter l'émerveillement dans des domaines aussi variés que la science, l'histoire, les destins extraordinaires. Mon programme « Etranges Escales » me donne l'occasion de présenter des curiosités méconnues des grandes villes du monde, comme Prague, Rome, Berlin, Tokyo mais aussi Paris ! ». Autant de périples que Patrick Baud a regroupés dans l'ouvrage *Etranges Escales*, qui paraîtra en octobre. Le globe-trotter n'en oublie pas pour autant le Vaucluse, auquel il a consacré une vidéo. « C'est aujourd'hui l'une des plus regardées ». L'occasion de mettre en lumière son département. « Je suis né à Avignon et je réside toujours dans le Vaucluse, au pied du Ventoux ». Ce sens de la curiosité, on le retrouve dans son « nom de scène » : Axolot, du nom de cette salamandre vivant en altitude dans les lacs mexicains.

Un goût prononcé pour l'insolite contracté à la radio au début des années 2000 en racontant des histoires étranges, dans l'émission Exocet. « J'ai continué avec un blog dans lequel j'écrivais des articles sur les curiosités du monde ». Par la suite, la « marque Axolot » a été déclinée en bande dessinée puis en chaîne Youtube. Patrick Baud s'est également lancé dans l'écriture de livres. Il y parle des merveilles méconnues de la planète. Trois tomes ont été publiés aux éditions Dunod : *Terre Secrète*, *Lieux Secrets*, *Nature Secrète*, ainsi qu'un recueil de micronouvelles paru chez Flammarion, *Nanofictions*, qui ont la particularité d'avoir été d'abord publiées sur son compte Twitter.

Pour Patrick Baud, le voyage est avant tout synonyme de rencontres. « J'aime aussi bien donner la parole à des personnes connues qu'à des anonymes qui ont une histoire à raconter ou ont vécu un moment extraordinaire ». C'est dans cet esprit qu'il propose un spectacle, *La Veillée*, créé avec Damien Maric, au théâtre Tristan Bernard, à Paris, également diffusé sur Youtube. « C'est un rendez-vous dans l'esprit des soirées où les gens se réunissaient autour du feu. Nous fêterons le cinquième anniversaire de la Veillée le 15 janvier prochain ». Là-aussi, Axolot sait surprendre son auditoire... en gardant secret le nom des invités jusqu'à la dernière minute ! ■

www.patrickbaud.fr et chaîne Youtube Axolot

Amélie Ricard

La perle des artisans

Femme de caractère, Amélie Ricard tient seule les rênes de Perles de Buis. En moins de dix ans, elle a su dépoussiérer l'image du rideau de nos grands-mères pour en faire un objet de décoration tendance. Une belle histoire familiale, qui a commencé à Montfavet en 1909.

Ne dites pas à Amélie Ricard qu'elle enfle des perles, elle pourrait se vexer. « Chez nous, à Montfavet, on crochète des perles sur du fil de fer galvanisé pour fabriquer des rideaux de buis depuis quatre générations » proclame fièrement la dynamique quadra. Ce geste ancestral, Amélie le connaît

maintenant sur le bout des doigts. Petite, elle voyait sa grand-tante puis sa mère l'effectuer inlassablement. C'est Emile Reboul, son arrière-grand-père, bottier de formation, qui s'est reconverti en 1909 pour créer sa fabrique. « Je ne saurai jamais ce qui l'a poussé à changer de voie. C'était un « géo trouvetou » toujours en train d'inventer, de créer. D'ailleurs, il y a beaucoup d'outils construits par ses soins que l'on utilise encore au quotidien ». Et c'est donc l'ancienne Maison Reboul, l'une des plus grandes entreprises vaclusiennes de son temps, puisqu'elle a employé jusqu'à quarante ouvrières, que cette entrepreneuse dans l'âme a tenu à reprendre en 2013. « Déjà petite, j'avais fait part à ma mère de mon envie de m'investir plus tard dans la fabrique. Elle m'avait gentiment dit de trouver un autre travail ! »

Oui mais voilà, cette bretonne a du caractère et surtout de la suite dans les idées. Après un BTS force de vente et une belle carrière en grandes surfaces, **Amélie Ricard prend un grand virage et s'installe seule aux commandes de « Perles de Buis », car pour elle, pas question d'abandonner cet héritage familial.** « La douce musique de la brise qui s'amuse avec les perles, ce cliquetis rassurant, c'est la mélodie de mon enfance. Je suis arrivée ici à Montfavet à l'âge de 9 ans. J'ai des souvenirs plein la tête liés aux rideaux de buis et à cette fabrique. Quand ma mère a pris sa retraite, il était inconcevable pour moi de ne pas être le trait d'union ». Un patrimoine familial que la jeune femme modernise. Exit les rideaux de mamie un peu vieillots. Elle redonne ses lettres de noblesse à la résistante perle de buis et ses créations originales sont devenues de véritables objets de décoration. Particuliers, architectes et designers font appel à son savoir-faire. Ses pièces uniques voyagent à travers le monde et s'affichent dans les bistrotts chics, les grands hôtels et les très tendances magazines lifestyle. « Je suis fière d'être ancrée en Vaucluse et d'être la dernière en France à réaliser des rideaux de buis à la main. Mon métier fait partie des savoir-faire oubliés, il n'a pas de nom mais il est tellement passionnant. » Une passion décidément contagieuse, puisque d'autres perles, celles-ci précieuses et prénommées Romane, Inès et Cassandre, ses filles lui ont déjà assuré qu'elles perpétueront ces gestes ancestraux transmis au fil du temps ■

www.rideauxbuis.com





Younès Khattabi

Force de la nature

Younès Khattabi a su concilier sport de haut niveau et entrepreneuriat. A la tête du réseau de salle de fitness Yakha Sport, lancé à Entraigues, cet ancien international de rugby à XIII veut favoriser la pratique sportive des personnes ayant des problématiques de santé.

D'ici quelques mois, Younès Khattabi « raccrochera les crampons », après plus de quinze ans au plus haut niveau. « *J'ai souhaité terminé ma carrière en apportant mon aide aux entraîneurs mais aussi en jouant en Elite 2, en 2^e division, dans mon club formateur d'Entraigues-sur-la-Sorgue, là où j'ai commencé le XIII alors que j'avais cinq ans* », confie-t-il. Un renfort de poids pour le club quand on connaît ses états de service : trois saisons aux Dragons Catalans de Perpignan, seul club français à évoluer en Super League avec les meilleurs clubs anglais, puis une carrière en Elite 1, à Avignon et à Carpentras, ponctuée d'une aventure chez les cousins du XV à Châteaurenard. Point d'orgue, une dizaine de sélections en équipe nationale, avec la France et le Maroc, ainsi qu'une Coupe du Monde en 2013. « *Avec les Dragons Catalans, je garde en souvenir l'ambiance exceptionnelle lorsque nous nous déplaçons en Angleterre, où le XIII est autant médiatisé que le XV. J'ai joué une finale à Wembley devant 85 000 spectateurs !* ». Son passage à Perpignan est néanmoins marqué par un coup dur, le décès de son frère Yacine, en 2007. « *J'ai souhaité alors revenir près des miens* ».

C'est pour lui rendre hommage qu'il décide de baptiser sa première salle Yakha, contraction de Yacine et de Khattabi. « *Avec mon épouse Nawale, on s'est lancé sans rien connaître dans ce domaine !* ». Younès ouvre sa première salle à Entraigues-sur-la-Sorgue, en centre-ville, avant de déménager dans des locaux plus grands, en bordure de la voie rapide reliant Avignon à Carpentras. Il a également développé deux autres sociétés spécialisées dans le matériel de fitness et dans la conception clé en main de salles. Aujourd'hui, le réseau Yakha, regroupe huit salles, implantées dans des terres où le rugby est roi : quatre dans le Lot et quatre autres en Vaucluse : Entraigues, Carpentras, Apt et, plus récemment, au centre nautique d'Avignon, la plus grande de son réseau avec 700 m², sur deux étages, donnant sur le bassin chauffé.

« Je ne gère en direct que quatre salles, pour garder un groupe à taille humaine, avec une trentaine de salariés. Je veux me consacrer pleinement au sport santé. L'idée est ne pas s'adresser uniquement aux seuls habitués des salles de sport ou aux amateurs de musculation mais aussi aux personnes ayant des soucis de santé, diabète, problèmes cardiaques, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Je crois fortement aux vertus du sport en matière de bien-être ». Un essai que l'enfant d'Entraigues a à cœur de transformer ■

Groupe Les Républicains, UDI et divers droite

Après une période estivale marquée par la crise sanitaire, nous sommes plus que jamais mobilisés pour faire de cette rentrée une réussite pour tous les Vauclusiens. Nous songeons bien sûr, en premier lieu, à l'ensemble des collégiens qui ont repris le chemin de leur établissement. Pour eux, pour cette jeunesse qui représente l'avenir, nous continuons d'investir dans la réhabilitation des collèges. Nous sommes convaincus qu'étudier dans de bonnes conditions favorise la réussite de tous.

La réussite pour tous, c'est également ce qui guide notre action en matière d'insertion depuis 2015. En effet, la rentrée c'est aussi le retour au travail pour nombre de nos concitoyens. Dans cette période particulière, où le chômage atteint déjà un niveau inédit depuis le milieu des années 1990, nous continuons à accompagner au mieux les plus fragiles d'entre nous. C'est pourquoi, en collaboration avec l'Etat et dans le cadre du Plan pauvreté, le Conseil départemental va mettre en place dès janvier 2021 un accompagnement encore plus personnalisé des 17 000 allocataires du RSA. Chaque bénéficiaire sera suivi par un référent unique et pourra ainsi profiter d'un parcours adapté, balisé par des mesures concrètes pour favoriser le

retour à l'emploi. Faire vivre la solidarité au quotidien, c'est l'une des missions essentielles du Département. Dans la continuité de ce que nous avons entrepris depuis 2015, nous poursuivrons tout au long des prochains mois les travaux d'aménagement sur notre territoire. Des travaux auxquels nous apportons une tonalité toujours plus verte. C'est le cas, par exemple, des aménagements réalisés sur nos trois véloroutes et qui s'inscrivent dans notre volonté de développer l'usage du vélo pour tous. C'est également dans le même souci de l'environnement que nous avons entrepris les travaux au sommet du Mont Ventoux. Débutés au mois de mai, ils devraient s'achever en octobre 2021. Ils favoriseront l'accès au sommet par les piétons et les cyclistes tout en assurant la protection de la biodiversité du site. « L'honneur, disait Alfred de Vigny, c'est la poésie du devoir ». Notre honneur, demain comme hier, c'est de continuer à servir les Vauclusiens.

Dominique Santoni, Présidente du groupe LR, UDI et divers droite, Elisabeth Amoros, Jean-Baptiste Blanc, Suzanne Bouchet, Maurice Chabert, Laure Comte-Berger, Pierre Gonzalez, Thierry Lagneau, Clémence Marino-Philippe, Christian Mounier, Jean-Marie Roussin, Corinne Testud-Robert.

Groupe Socialiste – EELV – Parti Communiste Français – Divers Gauche

- A l'heure où nous écrivons, nous ne disposons pas du bilan de la saison estivale en terme de fréquentation touristique. Pour l'heure, malgré l'annulation d'un grand nombre d'événements liée au Covid 19, notre appel à découvrir, ou redécouvrir, notre beau département a été entendu. Un travail partenarial a d'ores et déjà commencé pour allonger la saison touristique au-delà de l'été. C'est vital pour notre économie et nos atouts sont nombreux pour y parvenir. En matière d'emploi, le Conseil départemental porte les politiques d'insertion sociale et professionnelle. Tout devra être mis en œuvre pour favoriser le retour à l'emploi d'un grand nombre de vauclusiens. Une première mesure a été prise pour permettre aux bénéficiaires du RSA de cumuler avec un emploi de saisonnier, dont notre agriculture a tant besoin. Nous avons adopté tous les dispositifs qui vont dans le sens de la reprise économique et nous continuerons à le faire. En ce début d'année scolaire, nous n'oublions pas nos jeunes. En charge des collèges publics du Vaucluse,

nous tenons à remercier l'ensemble des équipes éducatives, techniques et de direction qui se sont mobilisées pour assurer la reprise des cours à l'issue du confinement. Nous savons pouvoir compter sur eux pour assurer une rentrée dans les meilleures conditions sanitaires et pédagogiques. Nous souhaitons qu'un travail soit fait dans les prochains mois, en lien avec l'Education Nationale, sur la question de l'amélioration des espaces numériques de travail et des moyens techniques mis à disposition des élèves, de leurs familles et de la communauté éducative. C'est une des grandes leçons que nous devons tirer de la période passée ! Notre mobilisation à tous est capitale pour continuer à aller de l'avant. La prudence reste de mise sur le plan sanitaire. Vous pouvez compter sur notre volonté de faire gagner le Vaucluse, les Vauclusiennes et les Vauclusiens. Bonne rentrée à toutes et tous.

Vos élus PS – EELV – PCF – Divers Gauche : D. BELAÏDI, G. BRUN, S. FARE, D. JORDAN, S. RIGAUT, N. TRINQUIER, X. BERNARD, A. CASTELLI, JF. LOVISOLO, M. RASPAIL

Groupe Rassemblement National - Le COVID19 n'en finit pas de perturber notre société. Après avoir confiné un continent entier, mis à l'arrêt toute une économie et sacrifié nos aînés au nom d'une logique comptable de la gestion des urgences, voilà qu'il s'attaque à la démocratie et à la liberté de conscience. L'état d'urgence sanitaire a été l'occasion pour le Gouvernement de placer le Parlement, mais aussi les assemblées locales (communes, départements, régions) en « mode dégradé » en octroyant aux exécutifs les pleins pouvoirs. L'ordonnance du 1^{er} avril 2020 faisait pourtant obligation aux maires et présidents de collectivités d'informer leurs élus des mesures prises

pendant la crise : certains ont manifestement pris goût aux Lois d'exception en s'abstenant de rendre compte de leurs décisions. Cette mise entre parenthèses du contrôle démocratique a été l'occasion pour le Gouvernement de restreindre nos libertés publiques et individuelles de manière préoccupante pour aboutir au confinement des consciences. Les électeurs ont été dissuadés d'aller voter aux municipales et la liberté de culte a été restreinte comme jamais depuis la Révolution. La vigilance doit rester de mise, au risque de subir une soft dictature.

Hervé de Lépinau

Groupe Ligue du Sud - Vos Conseillers Départementaux de la Ligue du Sud sur tous les fronts ! La période difficile que nous traversons n'empêche pas vos élus des cantons d'Orange et de Bollène de travailler au service des gens d'ici. Education, santé, agriculture, jeunesse et sports, mais aussi handicap, vieillesse, logement ou aides sociales, nous intervenons auprès de nombreux interlocuteurs ou au sein de l'assemblée départementale pour que la solidarité et le bien commun ne soient pas que des mots. Notre mission :

vous défendre et nous battre pour vous ! Par-delà ces actions, nous tenons à informer les Vauclusiens de nos démarches et de nos prises de position. C'est pourquoi, une fois encore, nous distribuons dans les boîtes aux lettres un journal de 12 pages, intitulé « Vaucluse Mag' » destiné à vous tenir informés de nos actions. Si vous n'en avez pas été destinataire et que vous souhaitez le recevoir, contactez-nous à : marie-claude.bompard@vaucluse.fr ou contact@liguedusud.fr **Marie-Claude Bompard**

Groupe Le Vaucluse En Marche - « *Restons conscients que l'humanité est fragile et qu'il faut savoir la respecter dans tous ses*

domaines afin de la préserver. ». alain.moretti@vaucluse.fr



Une Semaine d'Art dans la cité de Vilar

Les trompettes de Maurice Jarre n'ont pas pu résonner cet été dans les lieux mythiques du In, coronavirus oblige. Qu'à cela ne tienne, pour étancher notre soif de culture et de spectacles, Olivier Py et son équipe ont remis au goût du jour « la Semaine d'Art en Avignon ». Un clin d'œil aux prémices du Festival d'Avignon, initiés en 1947 par Georges Pons, maire d'Avignon et Jean Vilar. Cette Semaine d'Art « nouvelle manière », qui se déroulera en octobre, permettra d'assister à sept spectacles (35 représentations), uniquement des créations 2020 initialement programmées en juillet (**Le Jeu des Ombres, Le tambour de Soie** (en photo), **Traces - Discours aux Nations Africaines, Mellizo Doble, Andromaque à l'Infini, Une Cérémonie, Le Joueur de Flûte**).

Rencontres, ateliers de la pensée, programme de performances issues de résidences internationales ainsi que des propositions à découvrir émanant des Scènes permanentes d'Avignon viendront compléter l'affiche de ce moment fort de la rentrée accessible même aux plus jeunes. Plus de 10 000 billets seront à la vente au tarif unique de 15 euros, de quoi faire le plein de culture ! Les réservations seront ouvertes dès la deuxième quinzaine de septembre.

Semaine d'Art en Avignon du 23 au 31 octobre 2020. Billetterie au 04 90 14 14 14
et renseignements sur www.festival-avignon.com

Un automne dans les musées départementaux

- **Samedi 14 novembre de 16h à 20h (Nuit des musées).** Soirée contée *Viens donc par là que j'te croque !*, animée par Florence Sellier-Cambrezy, et dégustation de pains artisanaux. Gratuit, à partir de 3 ans.
Musée de la Boulangerie à Bonnieux. 04 90 75 88 34.
- **Samedi 14 novembre de 16h à 20h (Nuit des musées).** Visite nocturne et sensorielle sur les pas de François Pétrarque et découverte des secrets de fabrication des livres anciens et du papier. Gratuit, réservation conseillée.
Musée-bibliothèque François Pétrarque à Fontaine-de-Vaucluse. 04 90 20 37 20.
- **Samedi 21 novembre de 18h à 21h.** Projection-débat du film *Les Résistants du train fantôme* retraçant l'histoire du train qui reliait Toulouse à Dachau et transportait 750 déportés, dont plus de 200 réussirent à s'évader. En présence du réalisateur Guy Scarpetta. Gratuit, réservation conseillée.
Musée d'Histoire Jean Garcin 39-45 à Fontaine-de-Vaucluse. 04 90 20 24 00.
- **Samedi 27 novembre de 18h30 à 21h.** Projection-débat de *Trashed*, qui retrace le voyage à travers le monde de l'acteur oscarisé Jeremy Irons pour étudier les dommages causés par les déchets sur l'environnement et notre santé. Tout public, gratuit, réservation conseillée.
Musée du Cartonage et de l'Imprimerie à Valréas. 04 90 35 58 75.
- **Les samedis 5, 12 et mercredi 16 décembre.** Ateliers de fabrication de décorations de Noël en vannerie d'osier avec Gabriel Thiney, vannier à Cucuron. Tarif compris dans le billet d'entrée, réservation obligatoire. **Musée de la Vannerie à Cadenet. 04 90 68 06 85.**



Du 3 au 18 octobre «Si demain...» 26^e édition du Parcours de l'Art

25, c'est le nombre d'artistes retenus cette année par le comité de sélection du Parcours de l'Art, qui a pour cadre Avignon. Pour la plupart exposés au Cloître Saint-Louis et à l'Église des Célestins, les œuvres et travaux des créateurs investiront aussi le Palais du Roure et le Musée Calvet. Ce Festival d'art contemporain ouvert à tous, devenu depuis 1995 une référence, ne sera donc pas tout à fait comme les autres avec des lieux de visites restreints, mais toujours en entrée libre. Avec son titre prémoniteur choisi des mois avant les événements liés à la pandémie, « Si demain... », la 26^e édition oscillera autour de thèmes mis en regard : la clarté/l'obscurité/la nuit, la nature/le refuge/l'humain, le construit/le déconstruit, le matériel/l'immatériel, le ciel/l'envol. Toujours en éveil et engagés, les artistes apporteront leurs réponses poétiques aux tremblements du monde.

Parcours de l'Art du lundi au dimanche, de 14h à 18h
www.parcoursdelart.com
Tél. 04 90 89 89 88



Espaces Naturels Sensibles Rendez-vous avec la nature

Alors les curieux de nature, prêts pour de nouvelles rencontres aussi insolites que surprenantes ? En avant donc pour un atelier photo dans les prés, à la découverte du « tout petit » (le 12 septembre), dans la forêt de Cèdres (le 25 septembre) ou encore dans les marnes aptiennes (le 10 octobre), trois rendez-vous avec Orbisterre (renseignements au 06 70 58 68 57). Une balade naturaliste relaxation et yoga à Jonquières ou à Sérignan-du-Comtat (les 26 septembre, 10 et 17 octobre, 7 novembre) avec UPV Naturoptère (tél : 04 90 30 33 20). Mieux connaître les oiseaux, leurs habitudes de vie, les aider à passer l'hiver et compter les espèces migratrices, (les 18 septembre et 3 octobre), avec l'association Semailles (tél : 04 90 25 81 17). Jusqu'en

décembre, **une quarantaine d'expériences exceptionnelles, toutes gratuites, encadrées par des experts passionnés attendent petits et grands.** Ces animations se déroulent dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS) mais également dans d'autres sites remarquables du Vaucluse.

Inscription obligatoire, au plus tard 48h avant la date de la sortie (10 personnes maximum par animation).

Guide des balades dans les ENS et agenda complet sur www.vaucluse.fr



Jusqu'au 30 septembre 

Vous reprendrez bien quelques expos ?

Encore quelques jours pour profiter de deux expos qui s'affichent jusqu'à la fin du mois au château de la Tour d'Aigues.

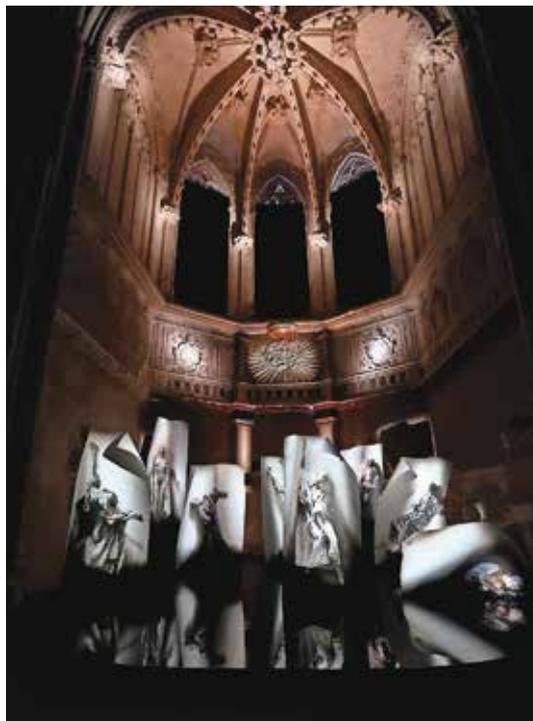
« **Regards de passionnés** » regroupe une sélection d'œuvres (collection privée FIMAC) de huit artistes internationaux contemporains, photographes, sculpteurs, plasticiens, performers, street-artistes... de JR à Ernest-Pignon-Ernest en passant par Shepard Fairey, aussi connu sous le pseudonyme de Obey. Le Travail de la mémoire et les souvenirs enfouis, le classicisme qui défie le contemporain, la dissimulation qui interroge le monde actuel... des thématiques différentes qui s'entremêlent pour offrir aux visiteurs un instantané de la pratique artistique contemporaine.

Pour **Palimpseste sur voiles**, **Sébastien Bayet** a choisi les voiles rapiécées de pirogues de Madagascar comme toile de fond de ces dernières œuvres, inspirées des grands maîtres (Goya, Velasquez ou Manet). Peinture à l'huile, pastels, collage et superposition de tissus, les formes s'animent, instaurant un intime dialogue qui questionne les limites entre la matière, le fond, la forme et la couleur.

Du mardi au samedi : 10h à 12h30 et 14h30 à 18h

Tarifs : de 1,50€ à 3,50€

Château de La Tour d'Aigues - Place Jean Jaurès, La Tour-d'Aigues - Tél. 04 90 07 42 10



Ernest Pignon-Ernest Nouvelle « Extase » aux Célestins

Inaugurée à la belle saison, cette exposition est toujours à découvrir en cette rentrée. Profitez-en !

Présentée pendant huit mois au Palais des papes, l'exposition *Ecce homo* a connu un formidable succès public avec plus de 400 000 visiteurs. Cette première rétrospective du travail d'Ernest Pignon-Ernest, précurseur du street-art, s'est prolongée, sous une forme différente, durant tout l'été et est encore visible quelques jours à l'église des Célestins, à Avignon. *Extases* est une série de portraits grandeur nature de mystiques catholiques - Marie-Madeleine, Hildegarde de Bingen, Angèle de Foligno, Catherine de Sienne, Thérèse d'Avila, Marie de l'Incarnation, Madame Guyon - tendues vers Dieu mais ramenées à leur humaine condition par le plan d'eau dans lequel elles se reflètent. Cette œuvre magistrale a été créée en 2008, à l'initiative du Conseil général de Vaucluse, dans la chapelle baroque Saint-Charles. Elle a trouvé un nouvel écrin à sa mesure mais revient à Avignon dans une version à la fois enrichie et revisitée. « *Ce qui est frappant chez ces femmes qui se disaient les épouses du Christ, c'est l'ambivalence entre une foi très charnelle et leur désir de désincarnation*, explique l'artiste. *On la retrouve chez Louise du Néant, une nouvelle mystique dont j'ai réalisé le portrait. Il vient s'ajouter aux autres dans cette nouvelle version d'Extases, qui a été réinstallée plusieurs fois depuis l'exposition organisée par le Conseil général. Nous avons aussi travaillé sur des jeux de lumière, de manière à pouvoir isoler par moment des détails de l'œuvre avant de revenir au tableau d'ensemble, toujours dans un souci de fluidité...* » Et *Extases* y gagne encore en beauté et en profondeur.

Extases, Les Mystiques, à voir jusqu'au 20 septembre à l'église des Célestins, Avignon. Entrée libre mais réservation obligatoire (culture@mairie-avignon.com ou 06 66 20 54 60)



OUVERTURE
BILLETTERIE
1^{ER} OCT

SAISON 20 | 21

spectacle
vivant
en vaucluse

AUDITORIUM

JEAN MOULIN * LE THOR

 Département
de
VAUCLUSE

www.vaucluse.fr

04 90 33 96 80
auditoriumjeanmoulin.com